

Compte rendu 3ème CONSEIL D'ECOLE

Le jeudi 16 juin à 17h30 à l'école

Présents :

Déborah Hubschwerlin, directrice
Marynn Ruetsch, enseignante
Cécile Lavail, enseignante
Catherine Schmitt, enseignante
Anaïs Butsch, enseignante
Carine Boeglin, enseignante
Marie Muller, enseignante
Célia Balaguer, enseignante

Max Delmond, Maire de Folgensbourg
Stéphanie Fraison, conseillère municipale
Valérie Doppler, conseillère municipale
Emmanuel Martin, adjoint au Maire
Caroline Gerig, représentante de Knoeringue

Sarah Mathis, déléguée des parents
Elise Simon, déléguée des parents
Milène Hermann, déléguée des parents
Amélie Beil, déléguée des parents
Céline Boeglin, déléguée des parents

Céline Hemmerlin, directrice du périscolaire
Emilie Dirrig, directrice adjointe du périscolaire

Excusés :

Céline Gutknecht, enseignante
Anne-Laure NEFF, enseignante
Franck Limacher, enseignant
Fanny Bois, déléguée des parents
Mélodie Gessat, délégués des parents
Claudine Ostermann, déléguée des parents
Céline Barthélémy, déléguée des parents
Andra Sengewald-Decroix, déléguée des parents
Anne Rosemary, déléguée des parents

Secrétaire de séance : Anaïs Butsch
Début de séance : 17h35
Fin de séance : 19h15

Prévisions de la rentrée 2022

- **Carte scolaire**

Nous ne sommes pas impactés par la fermeture de classe, la classe élémentaire bilingue a rouvert à la Commission du 10 juin ! Nous remercions de tout cœur les parents délégués et la Mairie qui se sont investis pour que cette fermeture ne soit pas actée.

- Remerciement de la part de Monsieur Delmond aux parents d'élèves qui ont collectivement œuvré pour le maintien de la classe bilingue pour la rentrée 2022-2023. Monsieur le Maire, les membres de la mairie et les parents remercient Mme Schillinger pour son soutien et son investissement.
- Fermeture de la classe à Knoeringue et les parents ainsi que la mairie sont ravis de rejoindre l'école de Folgensbourg.
- Le choix a été fait par la mairie de Folgensbourg de conserver toutes les classes et d'empêcher coûte que coûte la fermeture car une fois la classe fermée celle-ci ne pourra plus être ouverte aussi facilement.
- De plus, un lotissement est en cours de construction, à prendre en compte dans les effectifs des prochaines années.

- **Effectifs des enseignants**

A la rentrée, l'équipe enseignante sera modifiée, nous aurons le départ d'une grande partie de l'équipe bilingue, que l'annonce de fermeture de classe ainsi que la projection avec les effectifs sur 7 classes avait secouée.

Ainsi, Mme SCHMITT, enseignante en élémentaire bilingue partie allemand,

Mme LAVAIL, enseignante en élémentaire bilingue partie français,

Mme BALAGUER, enseignante en maternelle bilingue partie allemand

et Mme MULLER, enseignante en maternelle bilingue partie française,

nous quitteront à la fin de l'année scolaire.

Sont aussi annoncés les départs de Mme NEFF, décharge de direction et de M. LIMACHER, remplaçant affecté toute l'année scolaire en maternelle bilingue partie française.

C'est avec un grand regret que nous les voyons tous partir et nous leur souhaitons tout le meilleur dans les prochaines écoles et nous sommes sûrs qu'ils rendront d'autres enfants et collègues heureux ! Un grand merci à eux pour leur investissement dans l'école !

Mme RUETSCH a également quitté son poste en élémentaire bilingue partie française pour rejoindre la maternelle bilingue partie française.

Nous ne savons pas encore qui sera affecté à la rentrée pour remplacer les enseignants au départ.

Sauf pour la partie élémentaire française et remplaçant de Mme Lavail : M. PROT qui prendra les classes de CE1-CE2 bil et CM1-CM2 bil.

Il reste des postes qui ne sont pas encore pourvus : toute la partie bilingue allemand maternelle et élémentaire ainsi qu'un complément en français élémentaire, la décharge de direction et le complément de Madame Gutknecht.

Un grand merci à Mesdames Lavail et Schmitt qui ont été 10 ans parmi nous.

- **Effectifs des élèves**

Nous attendons environ 183 élèves pour la rentrée, qui seront répartis sur les 8 classes :

maternelle monolingue : $8 + 5 + 7 = 20$ élèves

maternelles bilingues sur 2 classes : $17 + 18 + 10 = 45$ élèves soit 22 et 23 élèves par classe

CP CE1 CE2 monolingue : $9 + 11 + 5 = 25$ élèves

CE2 CM1 CM2 monolingue : $6 + 7 + 9 = 22$ élèves

CP CE1 bilingue : $13 + 12 = 25$ élèves

CE1 CE2 bilingue : $9 + 17 = 26$ élèves

CM1 CM2 bilingue : $8 + 12$ élèves = 20 élèves

Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 restent en bas et changent de salle du fait des effectifs.

Les CE2 CM1 CM2 monolingue et les CP-CE1 bilingues changent de classe, pour donner plus d'espace aux grands qui seront en triple niveau.

L'équipe enseignante prend en compte les affinités, le niveau scolaire des élèves pour répartir les CE1 et CE2 dans les 2 classes. Les listes de classe seront affichées à la pré-rentrée.

- **Parking**

Problème de parking en bas et des parents qui déposent ou cherchent leur enfant en stationnant au milieu de la rue et créent des bouchons.

Marquage au sol pour la prochaine rentrée à l'école du bas.

La mairie créera deux places à côté de l'école Colombo en face de l'église.

Intervention de la gendarmerie en début d'année peut-être ?

Il y aura un bus arrivant de Knoeringue et qui devra faire demi-tour au rond-point. Certains parents se garent sur le rond-point et bloquent la circulation.

- **Les travaux du périscolaire**

Avec le déficit au niveau du budget périscolaire de la mairie lié aux années Covid, les travaux ont été reportés et seront de plus petite ampleur. Ils porteront dans un premier temps uniquement pour une salle d'activité en entresol.

Cela sera positif car certaines activités pour les périscolaire sont rognées du fait du manque de place.

Pour des travaux de plus grande ampleur, une source de cofinancement est envisageable : une convention avec Saint-louis Agglo qui consisterait à mettre le péri à disposition hors temps scolaire pour Saint-louis Agglomération avec par exemple, pour une occupation hors temps scolaire, un co-financement de l'ordre de 25 % (sur le même modèle que le périscolaire de Ranspach-le-Bas). Les travaux globaux seront donc phasés. Sur un budget d'un million d'euros, la mairie peut financer 200 000 à 300 000€. A ce jour la commune ne peut pas tout financer toute seule, sans subvention, sans cofinancement et sans recours à l'emprunt.

- **Participation des communes de résidence aux frais scolaires des enfants scolarisés à Folgensbourg**

Avec la commune de Knoeringue, suite au regroupement, les frais de fonctionnement sont partagés à l'euro près au prorata du nombre d'élèves.

Pour les autres communes et pour les enfants inscrits en bilingue, à partir de septembre 2022, une participation de 115 € / enfant est demandée aux communes voisines pour l'année (frais liés à la présence d'un enfant : sorties, matériel, etc..). Ce coût paraît élevé pour certaines communes.

Une intervention d'un délégué est faite : permettre aux parents de régler directement cette somme ; mais cela est impossible car l'école est gratuite. C'est la commune qui accueille qui doit assumer les frais inhérents à la présence de leurs élèves dans notre établissement et qui doit demander une participation à la commune de résidence.

Les services de l'Etat via le sous-préfet indiquent que le maire est en droit de demander les frais totaux aux différentes communes qui ont des enfants qui souhaitent venir à Folgensbourg, d'autant plus que la commune de Folgensbourg, avec le cursus bilingue, rend un service qui n'existe pas dans les communes de résidence.

Les parents délégués hors Folgensbourg ne savaient pas que les mairies de leur commune ne payent pas les frais liés à la scolarisation de leur enfant pour l'école de Folgensbourg.

- **Déroulement de la rentrée scolaire**

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022.

Les élèves d'élémentaire se rendront dans leur cour et les enseignantes les appelleront pour les guider en classe. Les listes des classes seront affichées fin août dans les panneaux d'affichage des 2 écoles.

Le bus fera deux STOP pour déposer les élèves dans les deux écoles.

Les listes de matériel scolaire seront envoyées à la fin de l'année scolaire.

Les élèves de plus de 3 ans doivent faire leur rentrée dès le 1^{er} jour de classe, nous ne pouvons donc plus faire **la rentrée échelonnée** avec les Petits le matin seul, et les Moyens et Grands l'après-midi.

Pour les parents des Moyens et Grands, nous vous laisserons donc la liberté de venir à l'horaire que vous le souhaitez entre 10h et jusqu'à 11h30 pour prendre le temps d'être accueillis individuellement.

Une note vous sera envoyée à ce sujet avant la rentrée.

Concernant les parents, le protocole de la rentrée n'est pas encore tombé mais fin août nous saurons si les parents peuvent rentrer dans l'école pour accompagner leur enfant. Ce sera de toute façon le cas pour les Petites Sections, à voir pour les Moyens et Grands.

Depuis 2 ans les parents n'accompagnent plus les enfants à l'intérieur. Les enseignantes ont constaté que les enfants ont gagné en autonomie. Il serait peut-être bien de laisser ce fonctionnement en place même s'il n'y a plus de restrictions liées au COVID à la rentrée. Cela sera également discuté et une information sera donnée avant la rentrée.

Les réunions de rentrée avec les parents auront lieu avec les enseignants des classes dans les 2 premières semaines de classe, vous recevrez une information à ce sujet à la rentrée.

- **ATSEM pour la nouvelle rentrée scolaire**

L'équipe maternelle bilingue demande une ATSEM par classe pour toute la journée : de 10h30 à 11h30 il n'y a personne en classe et c'est très compliqué, notamment de septembre à janvier. L'après-midi se passe bien car les PS sont à la sieste mais le matin c'est trop dur à gérer.

La mairie essaye d'assurer un équilibre d'un point de vue financier.

Problème en maternelle : une ATSEM est vitale dans le fonctionnement, le quotidien des enseignants ainsi que pour le bien-être des enfants.

Cette heure-ci permettrait aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions. Plus il y a de petites sections et, plus il y a de besoins et d'aide.

Peut-on sur cette heure-ci mettre un bénévole en place ? Trouver une autre solution ?

A partir de la récréation les ATSEM basculent en mairie. Le problème se pose au moment de l'habillage, elles ne peuvent pas être partout.

Madame Hemmerlin est obligée de reprendre son poste de direction à son bureau entre 10h30 et 11h30 et n'a pas d'autres créneaux possibles. La Mairie ne doit pas légalement installer une ATSEM par classe, il ne s'agit que d'une heure par jour où il manque une personne, dans une seule classe.

Nous accueillons 25 petits à la rentrée et il n'y a que 20 lits.

Cela peut apparaître une erreur architecturale mais à l'époque de la conception du bâtiment scolaire, il n'y avait pas d'obligation d'accueil l'après-midi des enfants de Petite Section qui avait besoin de dormir. La salle de sieste était donc réduite à quelques mètres carrés. Depuis trois ans, il y a obligation d'accueil et cette salle est donc devenue trop petite. La solution future sera un agrandissement vers le bureau du périscolaire en enlevant la cloison séparative.

- **Retards**

Pour la prochaine rentrée, une note d'information sera donnée que les élèves arrivant après l'heure seront amenés à l'horaire de la récréation. Cela ne concerne que peu d'élèves mais qui sont régulièrement en retard et perturbent toute l'école en arrivant après l'accueil. Cette année ce sera une note d'information, mais à rajouter au règlement si la situation n'évolue pas favorablement.

La mairie se joint à l'équipe enseignante pour diffuser un communiqué à ce sujet.

Rappel : les enfants doivent être déposés en classe pour les maternelles.

Et nous rappelons que les élèves ne doivent pas attendre seuls ni être envoyés depuis le parking, notamment en maternelle où tous les enfants sont déposés à l'enseignant.e.

Bilan des projets pédagogiques

- **Les sorties scolaires**

Pour la fin de l'année, les élèves sont partis à Hunawehr pour toutes les classes au mois de juin, sauf les CM1 CM2 qui partiront à Ribeauvillé le 5 juillet.

- **Le jardin**

Nous remercions M.Vonach pour son investissement tout au long de l'année avec les maternelles pour faire pousser et récolter les salades, petits pois et radis !

- **La Petite Camargue**

L'association a organisé les 4 séances pour chaque classe dans la forêt de Folgensbourg et termine son parcours avec une animation de classe le 21 juin. Une sortie nocturne le mardi 28 juin est ouverte aux familles de l'école pour sensibiliser à l'écoute des bruits de la nuit en forêt.

- **Natation**

Nous remercions M.Galinier, Mme Hotton-Bonnabaud et Mme Schlegel pour leur investissement cette année ! Grâce à eux les séances de natation ont pu avoir lieu dans des conditions optimales.

Nous remercions également Mme Rieth et Mme Berger qui ont aidé les enfants à la piscine et dans les vestiaires.

L'année prochaine, l'école a déjà réservé les mêmes créneaux et prendra les CE2 CM1 pour essayer de rattraper le retard lié au Covid. Vu les effectifs des élèves, nous ne pouvons pas faire passer les CM2 également car nous n'avons que la place pour 2 classes à la piscine. Les futurs CM2 n'auront qu'un seul cycle de natation mais ils ont quasiment tous déjà pu valider un diplôme en natation cette année. En tous les cas,

nous invitons les parents à valoriser la pratique de la natation auprès de leurs enfants, car le Covid a empêché de nombreux élèves de se rendre à la piscine ces 3 dernières années.

Les enseignantes ont constaté une baisse du niveau des élèves en natation.

Le devis du bus a augmenté : il passe de 95€ à 120€ par jour.

- **Basket-ball**

Possibilité d'étendre le basket avec l'association d'Attenschwiller dans le cadre de l'Opération Basket à l'Ecole à toutes les classes en fonction des disponibilités. Pour le moment, seuls les CP CE1 CE2 monolingue en ont bénéficié.

- **Sport en maternelle**

Nous remercions M.Burtz pour son enseignement de l'EPS auprès des maternelles pour cette dernière période. Les élèves ont pu faire de l'athlétisme et initiation aux sports collectifs (rugby, foot et handball la semaine prochaine).

Nous savons que nous pourrons compter sur lui si nous recherchons un éducateur en EPS à l'avenir.

- **Alsacien**

Mme Boeglin a pu faire 6 séances de découverte de l'Alsacien, programme ouvert aux écoles maternelles monolingues. Les élèves ont pu chanter, danser et apprendre quelques expressions en Alsacien grâce à l'intervention de Mme Ueberschlag et sa collègue Michèle via Saint-Louis Agglomération.

Vu le succès, il y aura une reprise en septembre.

Actions et fête de fin d'année

Nous remercions à nouveau les parents délégués qui ont aidé l'école dans la vente de bulbes.

La fête de fin d'année est organisée et aura lieu le samedi 2 juillet, le programme a été envoyé aux familles et des panneaux d'information sont affichés dans les 2 écoles.

Surveillance et sécurité des élèves

Une alerte incendie a eu lieu à l'école du haut le jeudi 9 juin à 15h35 et l'évacuation s'est faite en 1min08.

Les élèves, enseignants et personnels du périscolaire ont tous bien évacué. Seules les fenêtres et portes en maternelle étaient ouvertes en raison de la récréation, et la porte d'évacuation des CP CE1 CE2 s'est rouverte une fois la classe passée, peut-être dû à une erreur de manipulation. A surveiller pour la rentrée prochaine. Les élèves de sieste étaient levés.

L'exercice s'est bien déroulé.

Finances

La mairie avait annoncé au dernier conseil d'école des sommes votées en conseil municipal, celles-ci ont été versées fin mars 2022 : soit 1536€ pour subventions sorties de 2021 et 576€ pour direction et école pour 2021.

Et 681€ versés pour direction et école pour l'année 2022....

Question : y aura-t-il des subventions pour les sorties de cette année ?

Il y aura des subventions qui ont déjà été votées : 3859 euros. Nous remercions la mairie.

OCCE : Dépenses

- massicot 100€ (salle des maîtres)
- chocolats de Pâques, clochette et semences pour le jardin : 100€ (maternelle)
- classes bilingues jeux de Mômes : 310€
- Livres et dépenses cycle 3 : 100€
- COMAB toner : 510€
- Spectacle forêt maternelles : 300€
- Cinéma COUPOLE + bus élémentaires : 404 + 352 = 756€
- Bus piscine (février, mars, avril) = 730€
- Sport 3 classes maternelles (10 séances) : 936€
- Petite Camargue : 280 x 8 classes = 2240€
- 4 sorties en bus : 2050€
- Entrées Naturoparc pour 6 classes : 1163€
- Fête de l'école : (sommes déjà engagées : 482€ Schluck , 170€ bretzel, 30€ maquillage)

OCCE : Recettes

- Initiatives actions fleurs de printemps : 600€
- Don pour l'école : 100€

Nous sommes déficitaires sur l'exercice de cette année mais il reste près de 5000€ sans compter les dépenses et recettes liées à la fête de l'école qui n'ont pas encore été comptées.

Intervention de la Mairie

Le coût annuel de l'Ecole est de l'ordre de 234 000 euros :

- Le coût lié à l'amortissement de la construction du bâtiment pour 92 000,00 € ;
- Le coût lié au fonctionnement de l'école : 71 000 euros par an (frais de ménage, chauffage, électricité... + aide à la coop, photocopies) ;
- Le coût lié au personnel de l'école (hors périscolaire) : 71 000 euros

Les aides directes en 2022:

- 1930 euros pour investir en informatique (+ non consommé 2021 reporté soit 2547 euros pour l'année 2022) ;

- 3277 euros de droit de tirage sur budget mairie pour fournitures administratives et copies ;

- Une subvention de 3859 euros pour les sorties ;

- Une subvention de 681 euros à répartir entre toutes les classes.

A noter que tout ce qui est voté une année et non dépensé l'année en cours est reporté l'année suivante.

A l'école de Knoeringue il y a du mobilier qui peut être récupéré. La mairie de Knoeringue fera une liste et nous la communiquera (mobilier, matériel informatique, livres, jeux...). Un grand merci à eux !

Nous sommes ravis des dons faits par les parents pour les classes (jeux, livres).

Si la commune n'a pas de recours juridique d'ici le 24 juin 2022, la mairie annonce le début de la construction d'une micro-crèche privée prévue pour le deuxième semestre 2023.

Accueil de 12 enfants à la fois. Il y aura la micro-crèche au rez-de-chaussée et deux appartements à l'étage. Les pré-réservations sont ouvertes.

Application Intramuros : onglet pour l'école et le périscolaire. Les évènements, informations (règlement interne, informations liées au périscolaire) peuvent être transmises par ce biais.

Cette application sera rajoutée dans la note de rentrée.

Intervention des parents délégués

Mobilisation des parents contre la fermeture de classe.

Envoi d'un dossier (google doc) lié à l'organisation de la fête de l'école dans lequel les parents pourront s'inscrire aux différents créneaux pour les stands et y indiquer les gâteaux qu'ils apportent.